

2023\_33

**Extrait du Registre  
des  
Délibérations du Comité Syndical  
du Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique  
de la Haute Vallée de l'Aude.**

---

**Séance du 24 mars 2023**

---

L'an deux mille vingt-trois, le 24 mars à 17h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude, s'est réuni en second séance à la salle du Pôle rivière à Limoux, au nombre prescrit par la Loi.

Nombre de délégués en exercice : 40

Nombre de délégués présents ou représentés : 21

Date de convocation du Comité Syndical : jeudi 16 mars 2023

Présents :

ARIBAUD Jean-Louis (Carcassonne Agglomération), GUIRAUD Gérard (Carcassonne Agglomération), RIEUSSEC Michel (Carcassonne Agglomération), AMAT André (Communauté de communes du Limouxin), AUTHIER André (Communauté de communes du Limouxin), Pierre BARDIES (Communauté de communes du Limouxin), CABANNE Raymond (Communauté de communes du Limouxin), BERTELLI Gérard (Communauté de communes du Limouxin), CARBONNEL Jean-Louis (Communauté de communes du Limouxin), CHAUMOND Gérard (Communauté de communes du Limouxin), COSTES Alain (Communauté de communes du Limouxin), DURAND Pierre (Communauté de communes du Limouxin), GRAUBY Éric (Communauté de communes du Limouxin), MOUNIE Denis (Communauté de communes du Limouxin), TAFFOREAU Ghislaine (Communauté de communes du Limouxin), ARAGOU Christian (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), HORTALA Jacques (Communauté de communes du Limouxin), CHANAUD Alain (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), FERNANDEZ David (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), GALY Jacques (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), LECLERCQ Pascal (Communauté de communes Piège Lauraguais Malepère).

Procurations : GUICHOU Jean Régis donne procuration à BARDIES Pierre  
THILVERT Jean-Pierre donne procuration à ARIBAUD Jean-Louis

Invités : MARTINEZ Isabelle, Directrice administrative du SMMAR, DEFROIDMONT Jérôme, Animateur SAGE, GALINIE Baptiste, Technicien de rivière du SMMAR, BONNET David, Sabrina MOREL secrétaires du SMAH HVA,

ARIBAUD Jean Louis a été élu secrétaire de séance.

**2023\_33**

**Syndicat Mixte  
d'Aménagement Hydraulique  
de la Haute Vallée de l'Aude**

**Comité Syndical  
du 24 mars 2023**

**Objet de la délibération :**

**CREATION D'EMPLOIS FILIERE TECHNIQUE**

Le Président, rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Comité syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. Considérant la nécessité de créer 1'emploi d'adjoint administratif, en raison de la montée en puissance de ses actions.

Le Président propose à l'assemblée, la création de 2 emplois d'adjoint technique, permanent à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023,

Filière : TECHNIQUE,

Cadre d'emploi : Catégorie C

Grade : Adjoint technique

- ancien effectif 3

- nouvel effectif 5

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget,

**CREATION D'EMPLOI FILIERE ADMINISTRATIVE**

Le Président, rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Comité syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. Considérant la nécessité de créer 1'emploi d'adjoint administratif, en raison des besoins de communication de la structure.

Le Président propose à l'assemblée, la création de 1 emploi d'adjoint administratif, permanent à temps non complet à raison de 37 heures 92 mensuel

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 15 mai 2023,

Filière : ADMINISTRATIF

Cadre d'emploi : Catégorie C

Grade : Adjoint administratif

- ancien effectif 1

- nouvel effectif 2

Le Comité Syndical ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré,

**DECIDE** : d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget.

**ADOPTÉ** : à l'unanimité des membres présents

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

**Le Président du Syndicat Mixte  
d'Aménagement Hydraulique de la Haute  
Vallée de l'Aude,**



A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the text of the president's name.